

# PROCÉDURE RGPD

## Règlement général sur la protection des données

06/05/2019

Le but de cette procédure est de démontrer la conformité du traitement des données au sein de l'Association AVF ASNIÈRES

### PILOTE

Le rôle du pilote est d'être le référent de l'association sur la protection des données. La personne qui assure la fonction de webmestre est désignée comme pilote.

### TRAITEMENT DES DONNÉES RÉCOLTÉES

Les données détenues sont : Civilité, Prénom, Nom, Adresse, Code Postal, Ville, Email, Téléphone, et les activités pratiquées dans l'association ainsi que la date d'arrivée dans la commune.

Ces données sont utilisées par les membres du bureau ou les responsables d'activités afin de contacter les adhérents pour les informer sur les différentes manifestations de l'association.

Les données sont d'abord rédigées sur une fiche d'adhésion papier lors de l'inscription de l'adhérent puis transcrites dans un tableur informatique. Le nom, prénom téléphone et adresse email sont saisis dans un répertoire de messagerie électronique et regroupés par activités.

Les fiches papiers sont conservées trois ans, une nouvelle fiche est recrée après ce délai, même si c'est un renouvellement d'adhésion. Les anciennes fiches sont détruites.

Les données du tableur sont également effacées après trois ans.

Les données du répertoire de la messagerie sont conservées trois ans après l'année de la dernière adhésion.

Les sauvegardes de sécurité sont effectuées sur un disque dur externe conservé dans un placard sous clef. Les données sont effacées trois ans après la fin de la saison de la sauvegarde.

## GESTION DU CONSENTEMENT

Lors de son inscription l'adhérent valide et signe, sur la fiche d'adhésion, les mentions statutaires dont le texte suivant :

*J'ai été informé(e) des dispositions prises dans le cadre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) applicable au 25 mai 2018 concernant le traitement des données personnelles. Les informations recueillies sont nécessaires pour la gestion des adhésions. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de notre association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6/01/1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, adressez-vous au secrétariat de notre association.*

## PROTECTION DES DONNÉES

Les fiches sont stockées dans un local fermant à clé.

L'accès aux outils informatiques et à la messagerie est protégé par mot de passe.  
antivirus mis à jour régulièrement et par un pare feux.

Il est rappelé régulièrement aux responsables d'activités de mettre les destinataires de leur email en CCI (copie Carbone Invisible) afin de ne pas divulguer les adresses email des adhérents à l'ensemble du groupe de l'activité.